



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 15244

Texte de la question

M. Guy Drut attire l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur la proposition de loi tendant à créer un Ordre des infirmiers et des infirmières. Il lui demande donc s'il est dans ses intentions de mettre bientôt ce texte à l'ordre du jour du Parlement.

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que la proposition de loi relative à la création d'un Ordre national de la profession d'infirmière a été inscrite à l'ordre du jour réservé à l'initiative parlementaire de l'Assemblée nationale le vendredi 19 juin 1998. Lors de cette séance, l'Assemblée nationale a voté contre le passage à la discussion des articles et, en conséquence, la proposition de loi précitée a été rejetée.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15244

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3117

Réponse publiée le : 27 juillet 1998, page 4171